

PARC DE LA SAVÈZE  
ST-HERBLAIN - LOIRE-ATLANTIQUE  
PRIX NATIONAL URBAIN 2016 POUR  
LA QUALITÉ DE LA VIE SOCIALE



Réaménagement d'un parc de 6 ha dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine

Lieu	Saint-Herblain (44)
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Saint-Herblain
Equipe	L'Anton & Associés (mandataire) / Infra Services, BET Infrastructure / DU&MA, designers F. Franjou, éclairagiste / ZOOM, écologue
Mission	Concours (lauréat), maîtrise d'oeuvre, mission témoin (AVP à AOR) avec OPC
Coût des travaux	3,2 M€ H.T.
Superficie	6 ha de parc
Dates	2011 à 2015



Le Sillon de Bretagne n'est pas qu'une faille géologique, c'est aussi un immense bâtiment de près d'1km de long et de 100m de hauteur construit au début des années 1970 à Saint Herblain, en banlieue nantaise. A cette époque, au sud de ce bâtiment, un parc de 6ha en lisière urbaine a été aménagé a minima : stockage des terres de déblai lors de la construction du bâtiment, plantations de quelques arbres, création d'un ou deux chemins, pelouse systématique sur tous les espaces, etc. Ce parc peu fréquenté offre donc une biodiversité nulle, voire négative par rapport à l'état d'origine.

De tous temps la collectivité est intervenue dans ce quartier majeur du Grand Nantes, et ce, à la hauteur des enjeux urbains qu'il représente : équipements culturels, sociaux, sportifs, scolaires, de transports, mais aussi gardiennage, surveillance, animation, concertation, etc. Début 2005, ce quartier est inscrit au programme de l'ANRU, dont le parc lui même qui apparaît comme le maillon central.

Début 2011, la ville de St Herblain a donc lancé un concours d'idées dont notre équipe fut lauréate.

La ville souhaitait à la fois engager rapidement les financements des travaux du parc, et en même temps concerter de façon approfondie les riverains pour mettre à leur disposition un équipement vert répondant à leurs besoins. Partant de cette contradiction manifeste entre la nécessité de prendre le temps de concerter et celle d'agir rapidement, nous avons proposé de créer la structure primaire du parc, et de réserver une partie du budget et une partie des espaces pour la mise en œuvre ultérieure des propositions susceptibles de naître de la concertation.

Par ailleurs, face au souhait de la ville de laisser ce grand espace ouvert, nous avons proposé de hiérarchiser les espaces entre un parc « renaturé », aux accès contrôlés, et une grande esplanade publique nord/sud, prolongeant l'ouverture du bâtiment et organisant les circulations redistribuées vers et depuis les équipements existants et futurs ; entre un parc proposant un havre de paix nocturne pour la biodiversité retrouvée, et une esplanade soulignant le « chemin des écoles », le long d'un ru revalorisé après épuration biologique de ses eaux.

Notre proposition de mission comprenait clairement en charge l'aspect concertation, avec un appui soutenu à la maîtrise d'ouvrage, et la particularité de cette opération à la fois cœur de quartier devant relier et donner cohérence à l'ensemble des propositions de rénovation urbaine et devant se réaliser concomitamment avec l'ensemble de ces opérations.

